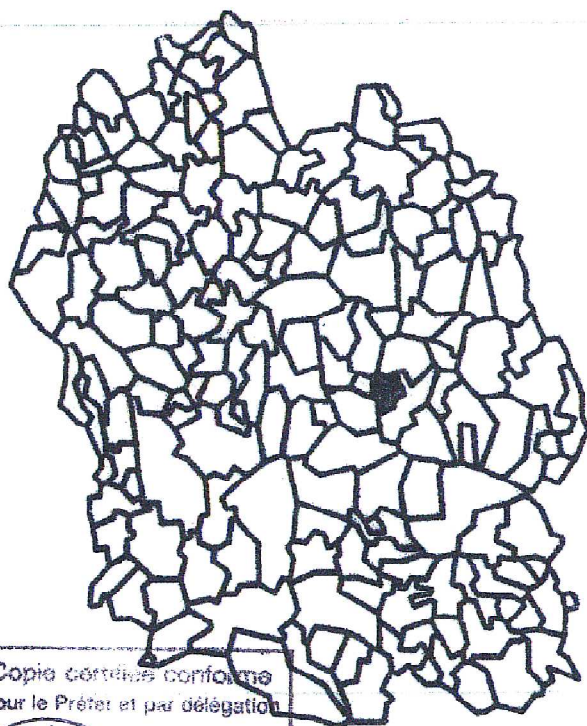
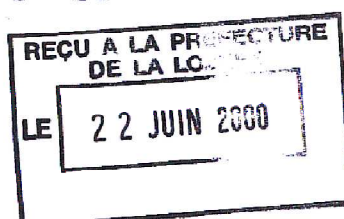


Préfecture de La Lozère
Direction départementale de l'Équipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

P.P.R.



COMMUNES DE

BAGNOLS LES BAINS

ET DE CHADENET

Copie certifiée conforme
Pour le Préfet et par délégation

L'Attaché de Bureau

Maria-Victoire VIOULAC

Vu et Annexé à l'Arrêté
Préfectoral N°00-1026 du 04 JUIN 2000
Le Préfet

Alain WEIL

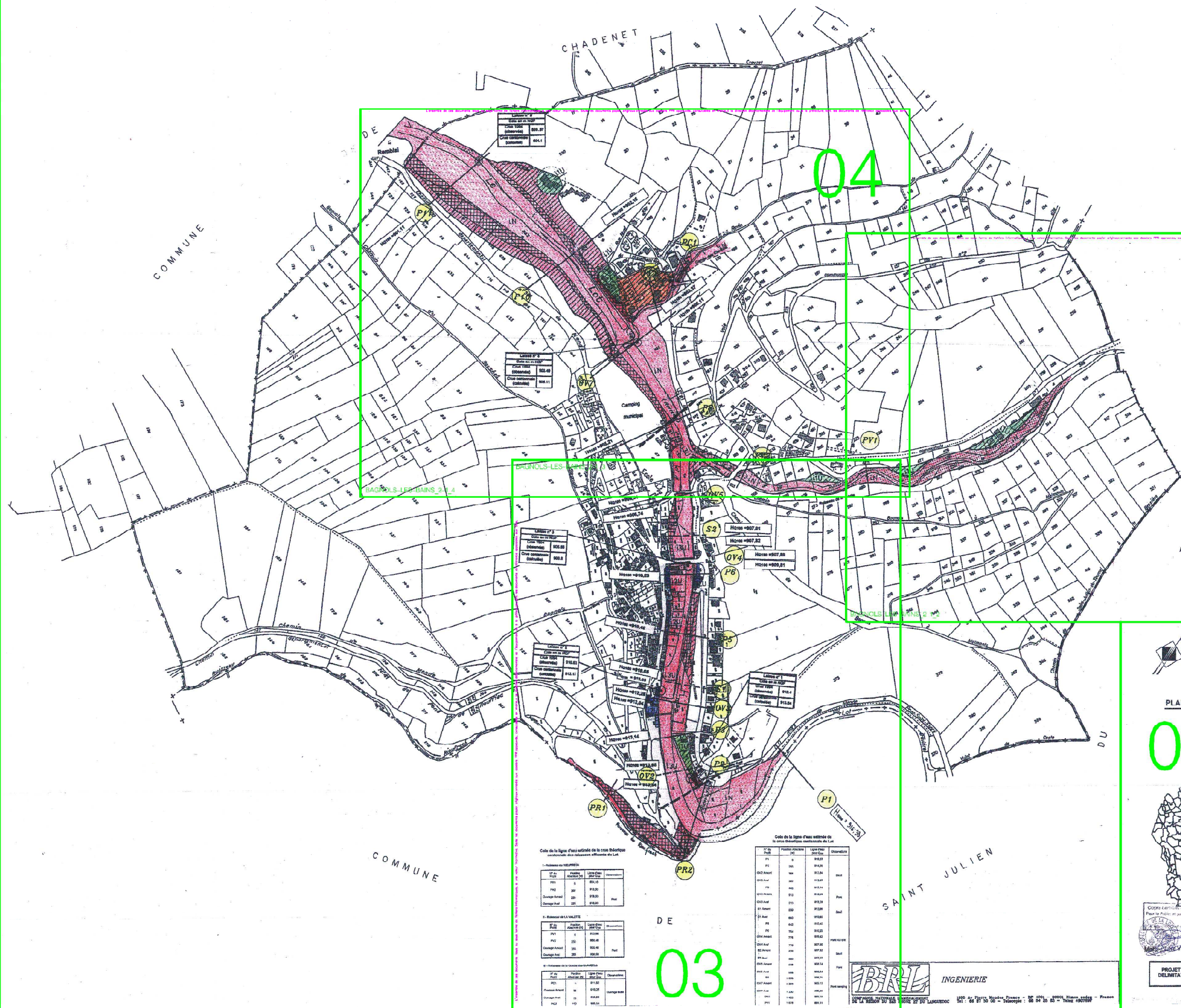
**PROJET DE
DELIMITATION**

**PLAN DE CARTOGRAPHIE
DES ZONES INONDABLES**

2/1

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques,
a une valeur informative, seuls les documents papier originaux
présentés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie,
à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture,
sont des documents de référence opposables aux tiers.

BAGNOLS-LES-BAINS_2-1_1



LEGENDE DU PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES

— Limite du champ d'inondation du Lot et des ruisseaux affluents du Lot pour le débit de référence maximal
— Déroulement possible et écoulement secondaire

I - SECTEUR URBAINES

- Risque d'inondation très fort (1,00 m ≤ H ou V ≤ 1 m/s)
- Risque d'inondation fort à préserver pour éviter d'aggraver la situation en période de crue (0,50 m ≤ H < 1 m ou 0,50 m/s ≤ V < 1 m/s)
- Risque d'inondation modérée à préserver pour éviter d'aggraver la situation en période de crue (H < 0,50 m et V < 0,50 m/s)
- Risque d'inondation fort (0,50 m ≤ H < 1 m ou 0,50 m/s ≤ V < 1 m/s)
- Risque d'inondation modéré (H < 0,50 m et V < 0,50 m/s)
- Risque d'inondation faible par écoulement secondaire

II - ZONES NATURELLES

- Aléa d'inondation très fort, fort et modéré correspondant aux zones naturelles non urbanisées ou peu urbanisées et peu aménagées à préserver
- Limite de protection aux abords des ruisseaux de la Combe des Chénais

Echelle de Plan : 1:2 500

Préfecture de la Lozère
Direction départementale de l'Équipement de la Lozère

Limite du champ d'inondation du Lot et des ruisseaux affluents du Lot

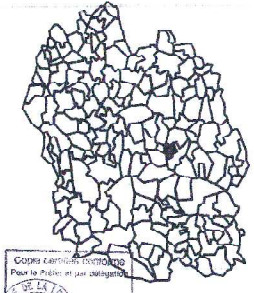
Document graphique établi sur la base des résultats de l'étude de cartographie des zones inondables réalisée par BRL Ingénierie en Septembre 1998

Préfecture de la Lozère
Direction départementale de l'Équipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

01 P.P.R.

RECETTES A LA PRÉFECTURE DE LA LOZÈRE
LE 22 JUIN 2000



COMMUNES DE
BAGNOLS LES BAINS
ET DE CHADENET

Vu et Approuvé l'Arrêté
Préfectoral N°00-1016 DU
Le Préfet 04 JUIN 2000

Alain WEBER

PROJET DE DELIMITATION
PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES
2/1

Cote de la ligne d'eau estimée de la crue décennale

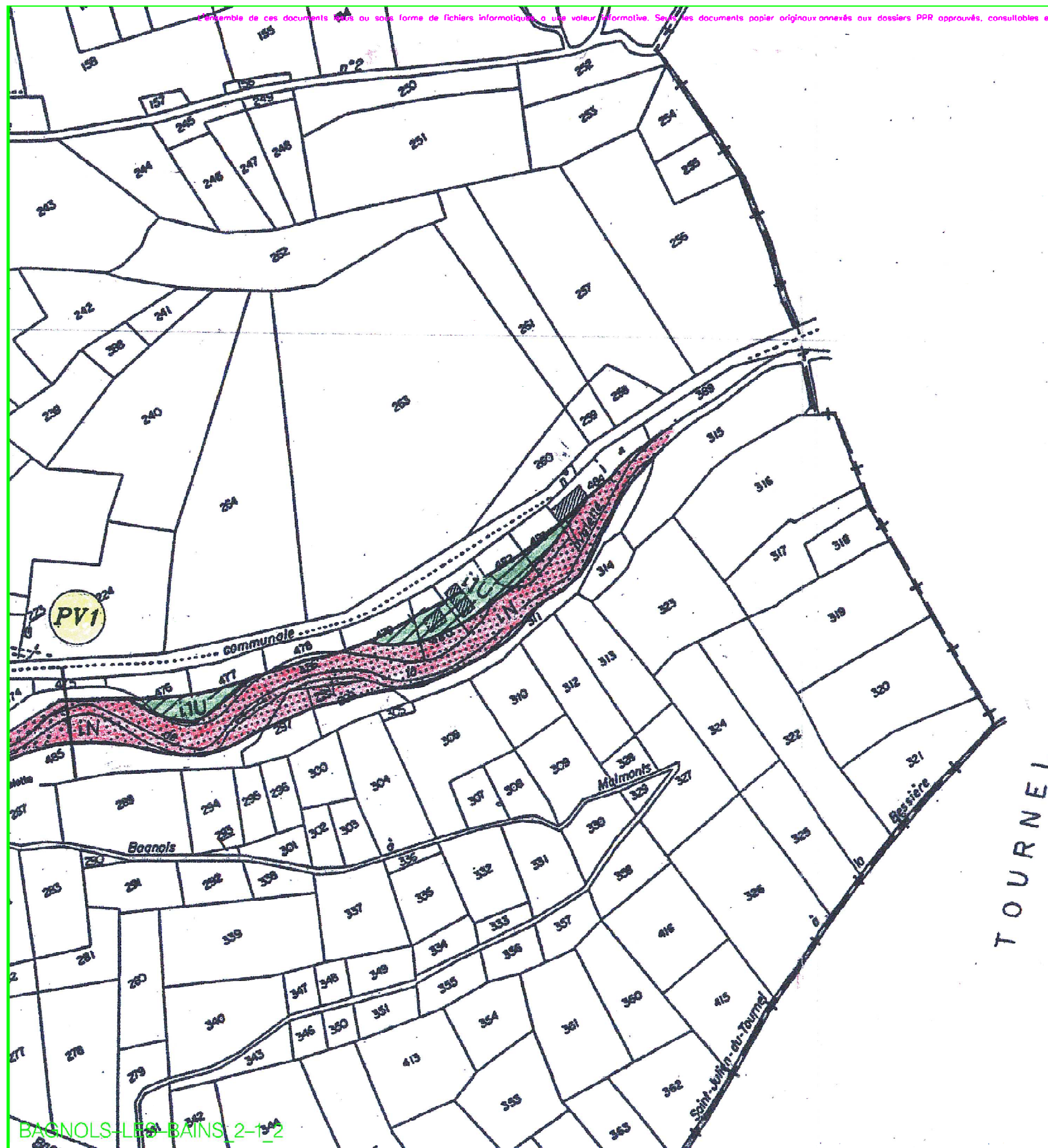
Tr. de	Profil	Profil	Profil
Tr. de	Profil	Profil	Profil
1. - Ruisseau de la VALLÉE			
Tr. de	Profil	Profil	Profil
Tr. de	Profil	Profil	Profil
Tr. de	Profil	Profil	Profil

Cote de la ligne d'eau estimée de la crue décennale

Tr. de	Profil	Profil	Profil
Tr. de	Profil	Profil	Profil
1. - Ruisseau de la VALLÉE			
Tr. de	Profil	Profil	Profil
Tr. de	Profil	Profil	Profil
Tr. de	Profil	Profil	Profil

BRL INGENIERIE

1000 Av. Pierre Mendès France - BP 1001 - 30000 Nîmes cedex 3 - France
Tél : 04 67 50 50 00 - Télécopie : 04 67 50 50 03 - Tél : 04 67 50 50 03



LEGENDE DU PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES

- Limite du champ d'inondation du Lot et des ruisseaux affluents du Lot pour le débit de référence centennal
- Débordement possible et écoulement secondaire

I - SECTEUR URBANISE

- Risque d'inondation très fort ($1,00 \text{ m} \leq H$ ou $V \geq 1 \text{ m/s}$)
- Risque d'inondation fort à préserver pour éviter d'aggraver la situation en période de crue ($0,50 \text{ m} \leq H < 1 \text{ m}$ ou $0,50 \text{ m/s} \leq V < 1 \text{ m/s}$)
- Risque d'inondation modéré à préserver pour éviter d'aggraver la situation en période de crue ($H < 0,50 \text{ m}$ et $V < 0,50 \text{ m/s}$)
- Risque inondation fort ($0,50 \text{ m} \leq H < 1 \text{ m}$ ou $0,50 \text{ m/s} \leq V < 1 \text{ m/s}$)
- Risque inondation modéré ($H < 0,50 \text{ m}$ et $V < 0,50 \text{ m/s}$)
- Risque d'inondation faible par écoulement secondaire

II - ZONES NATURELLES

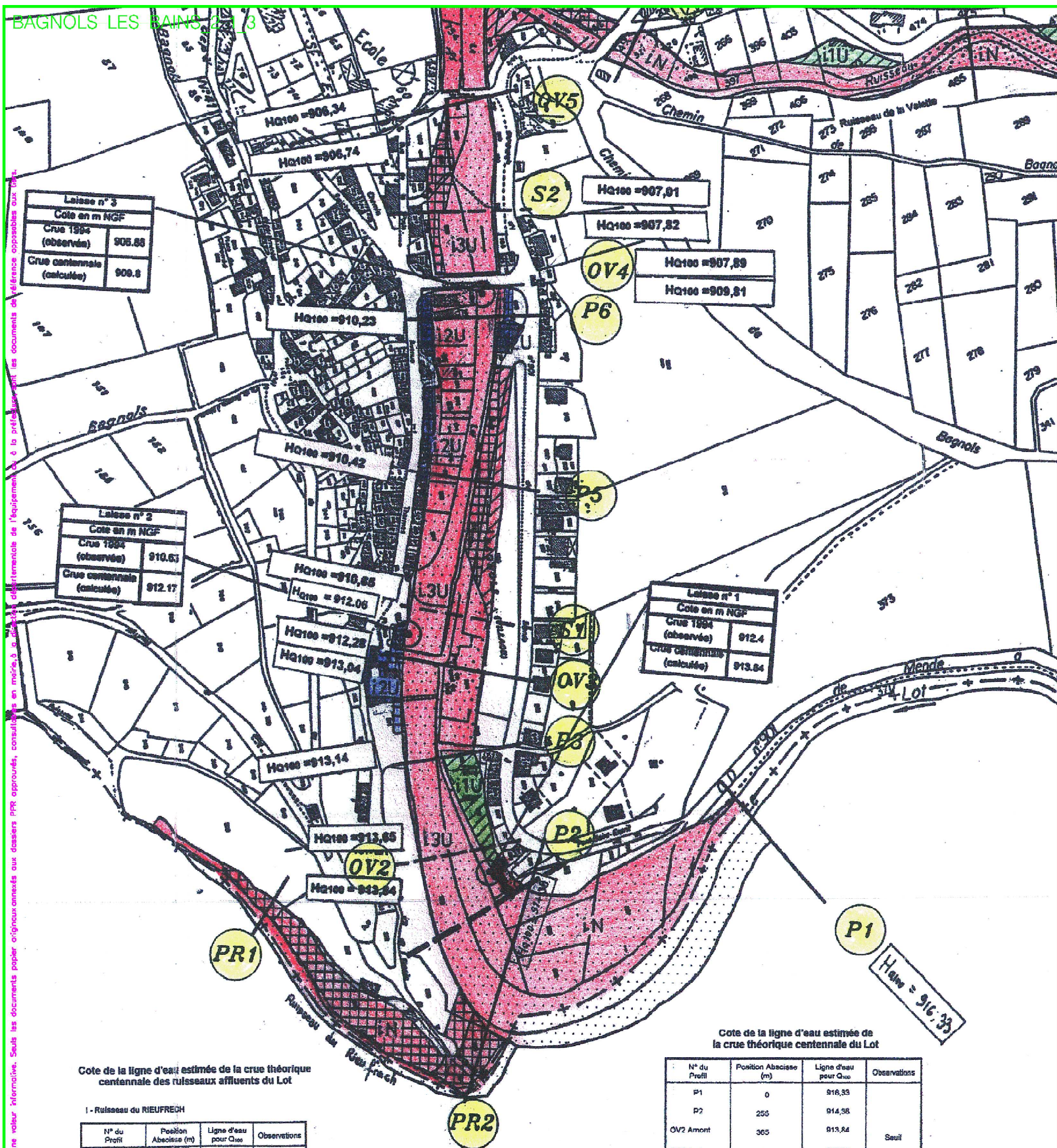
- Aléa inondation très fort, fort et modéré correspondant aux zones naturelles non urbanisées ou peu urbanisées et peu aménagées à préserver
- Bande de précaution aux abords du ruisseau de la Combe des Clauzeis

Echelle du Plan : 1/2 500

Préfecture de la Lozère
Direction Départementale de l'Équipement de la Lozère

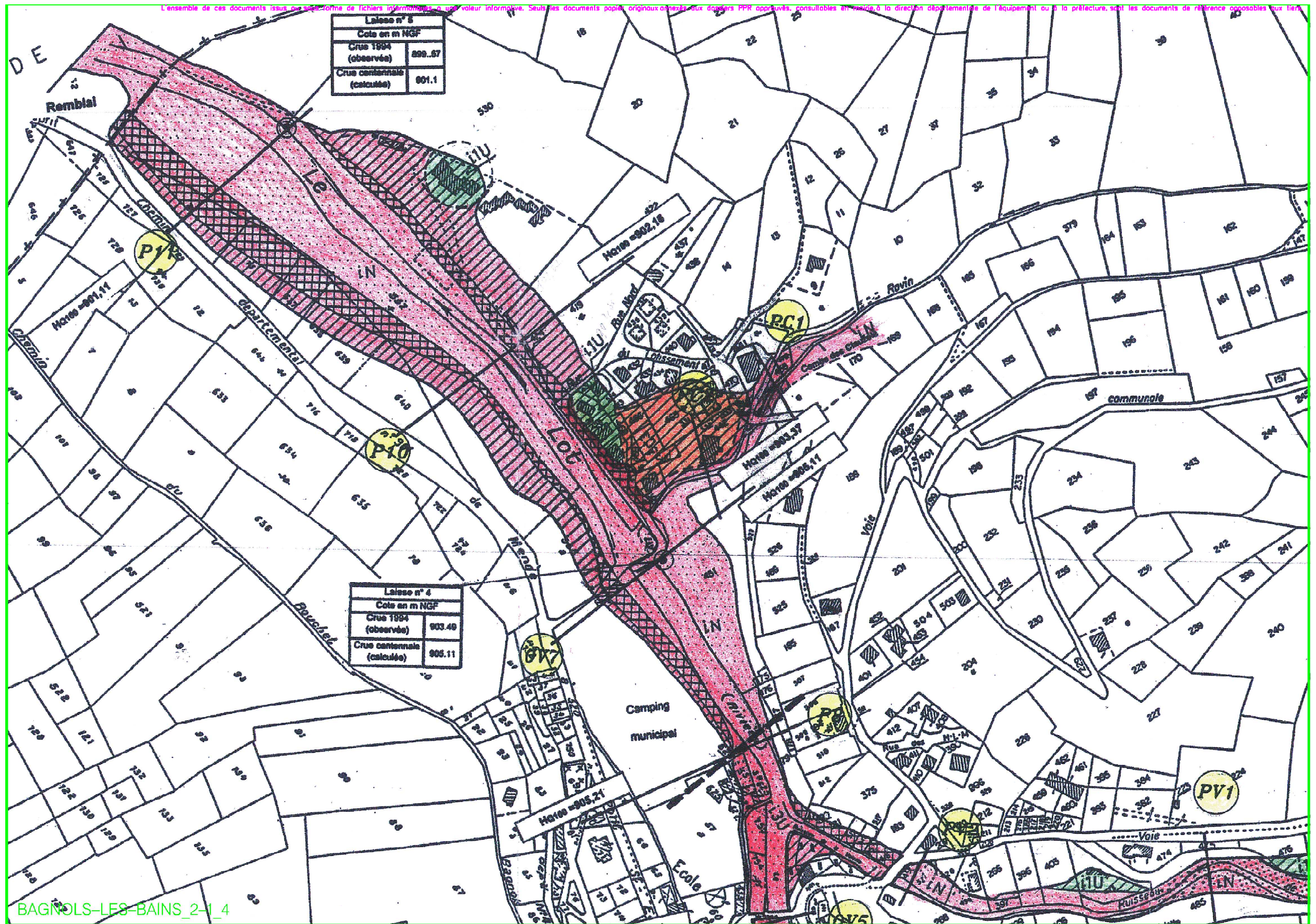
Limite du champ d'inondation du Lot et des ruisseaux affluents du Lot

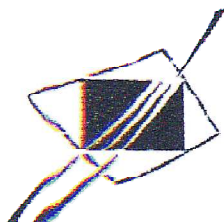
Document graphique établi sur la base des résultats de l'étude de cartographie des zones inondables réalisée par BRL Ingénierie en Septembre 1998



D E

S A

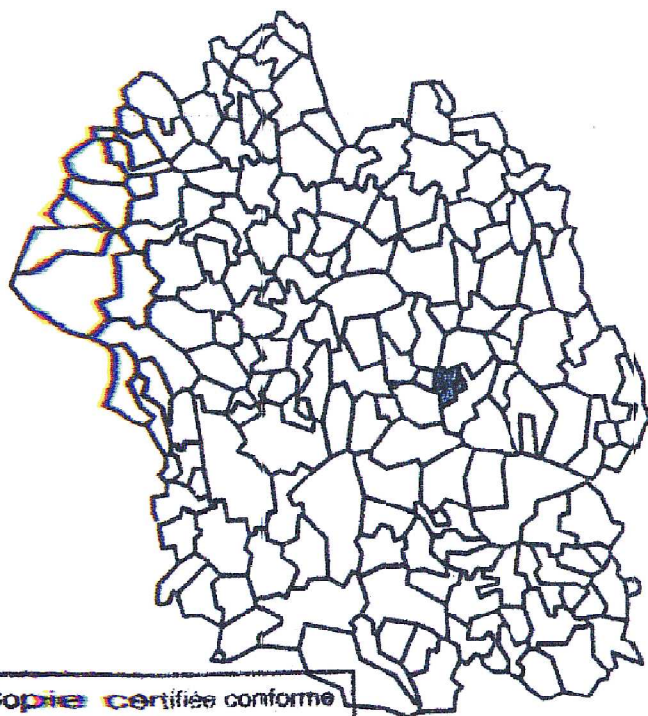
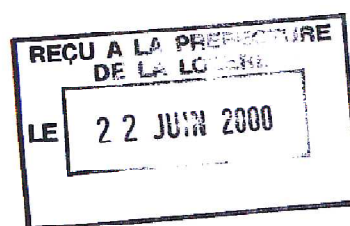




Préfecture de La Lozère
Direction départementale de l'Équipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

P.P.R.

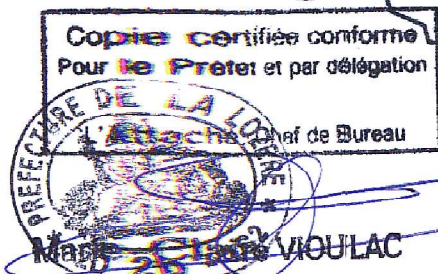


COMMUNES DE
BAGNOLS LES BAINS

ET DE CHADENET

Vu et Annexé à l'Arrêté
Préfectoral N°00-1026 du 04 JUIN 2000
Le Préfet

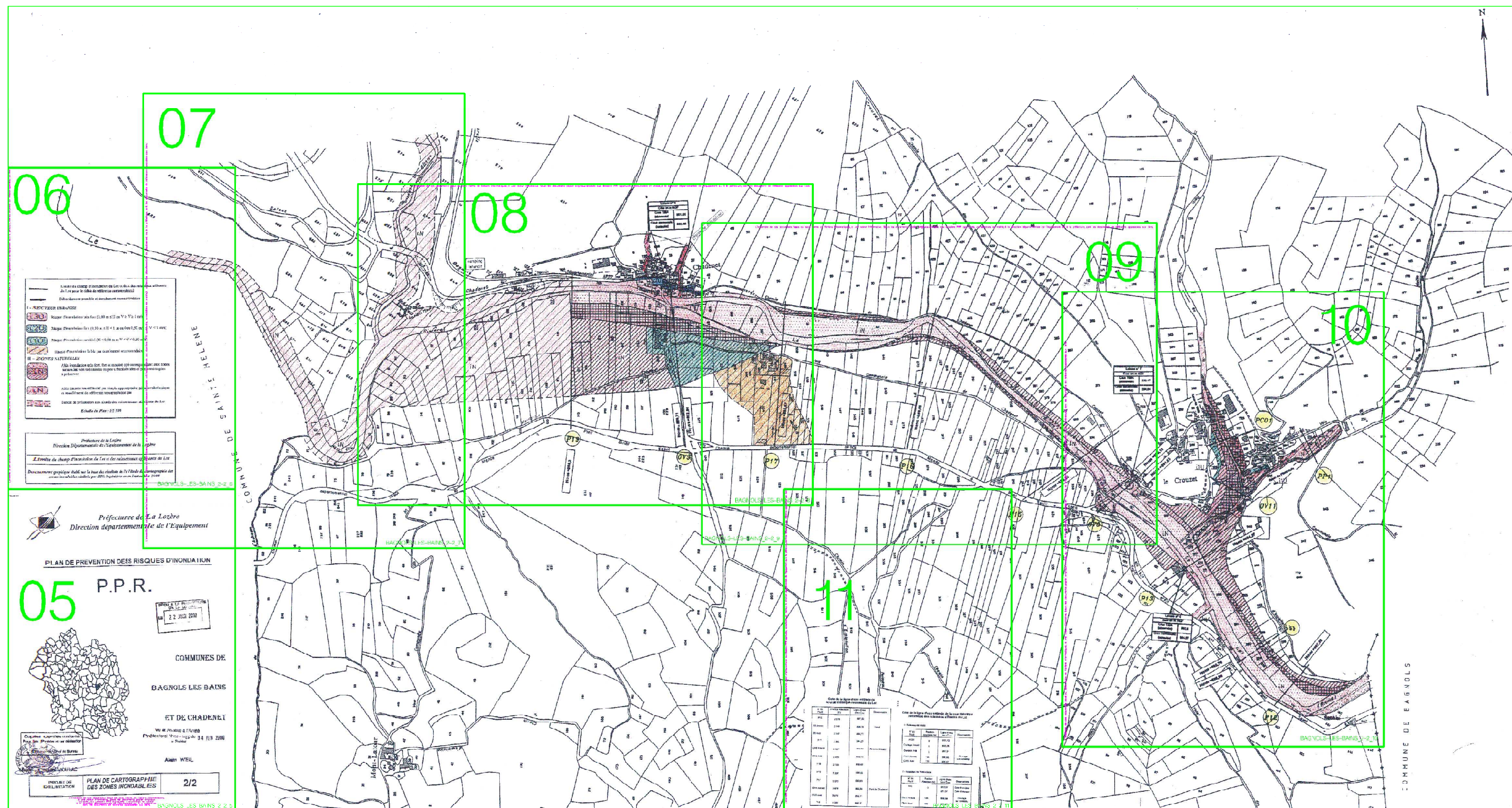
Alain WEIL



PROJET DE DELIMITATION	PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INCENDABLES	2/2
-----------------------------------	---	------------

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques,
a une valeur informative. Seuls les documents papier originaux
annexés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie,
à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture,
sont les documents de référence opposables aux tiers.

BAGNOLS-LES-BAINS_2-2_5





— Limite du champ d'inondation du Lot et de ses ruisseaux affluents du Lot pour le débit de référence centennal

→ Débordement possible et écoulement secondaire

I - SECTEUR URBANISE

1.3U Risque d'inondation très fort ($1,00 \text{ m} \leq H$ ou $V \geq 1 \text{ m/s}$)

1.2U Risque d'inondation fort ($0,50 \text{ m} \leq H < 1 \text{ m}$ ou $0,50 \text{ m/s} \leq V < 1 \text{ m/s}$)

1.1U Risque d'inondation modéré ($H < 0,50 \text{ m}$ et $V < 0,50 \text{ m/s}$)

1.0U Risque d'inondation faible par écoulement secondaire

II - ZONES NATURELLES

1N Aléa inondation très fort, fort et modéré correspondant aux zones naturelles non urbanisées ou peu urbanisées et peu aménagées à préserver

2N Aléa inondation délimité par simple approche géomorphologique et nivellement de référence topographique

3N Bande de précaution aux abords des ruisseaux affluents du Lot

Echelle du Plan : 1/2 500

Préfecture de la Lozère
Direction Départementale de l'Équipement de la Lozère

Limite du champ d'inondation du Lot et des ruisseaux affluents du Lot

Document graphique établi sur la base des résultats de l'étude de cartographie des zones inondables réalisée par BRL Ingénierie en septembre 1998

HELENE
SAINT
DE

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques. Seuls les documents papier originaux déposés aux dossiers SPRI approuvés, consultables en mairie, à la préfecture, sont les documents de référence opposables aux tiers.

aux affluents

$V < 1 \text{ m/s}$

ant aux zones
aménagées

morphologique

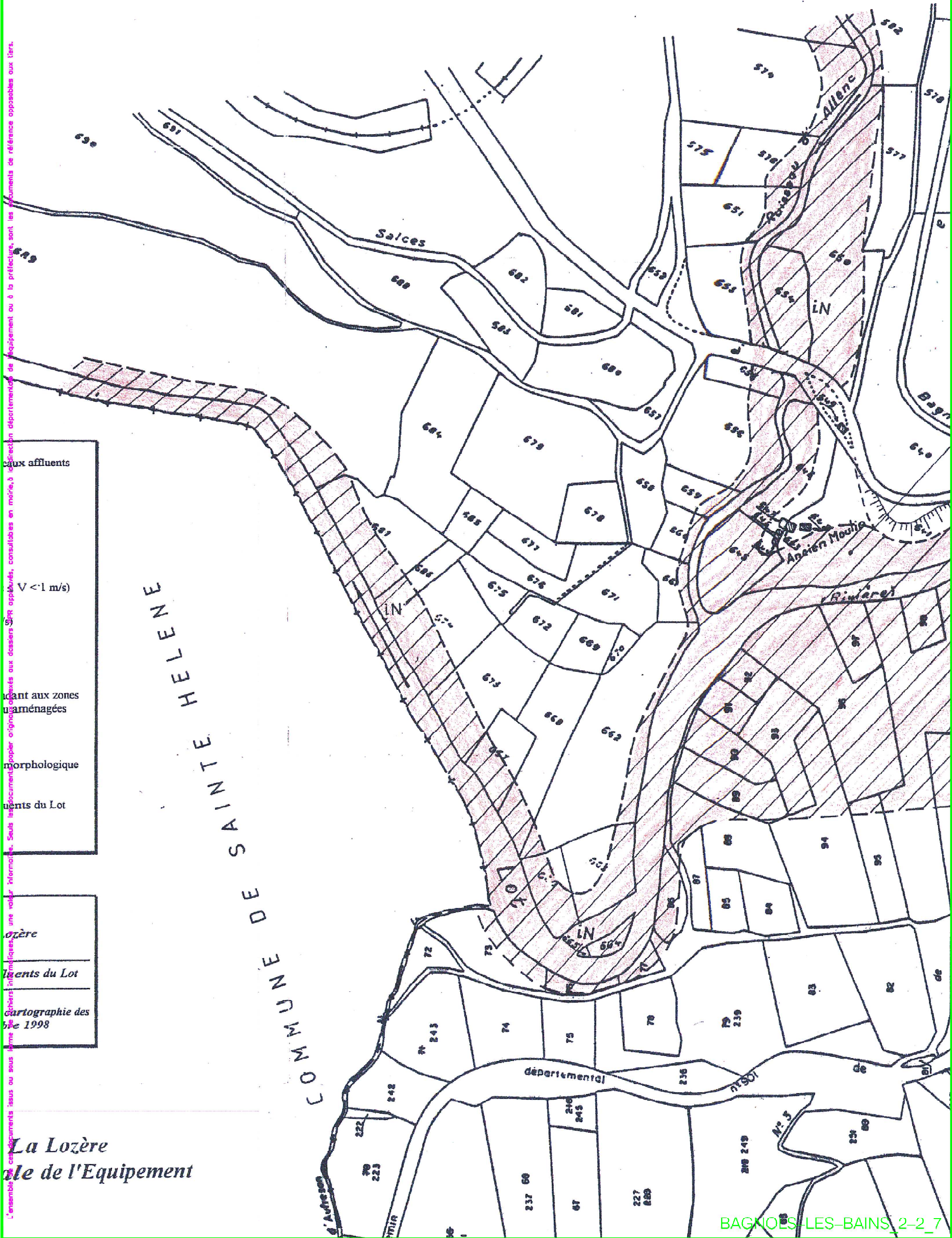
uents du Lot

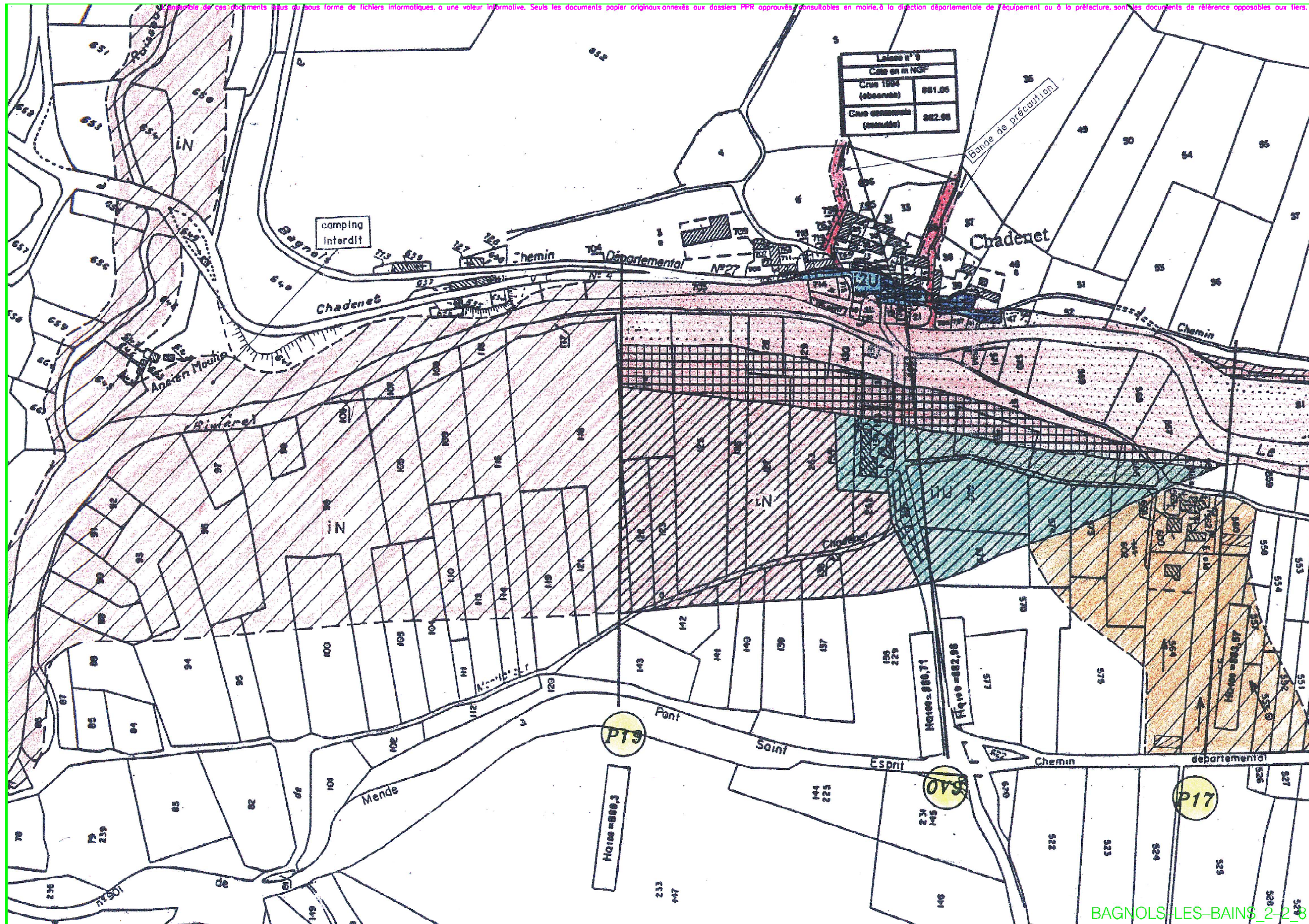
Lozère

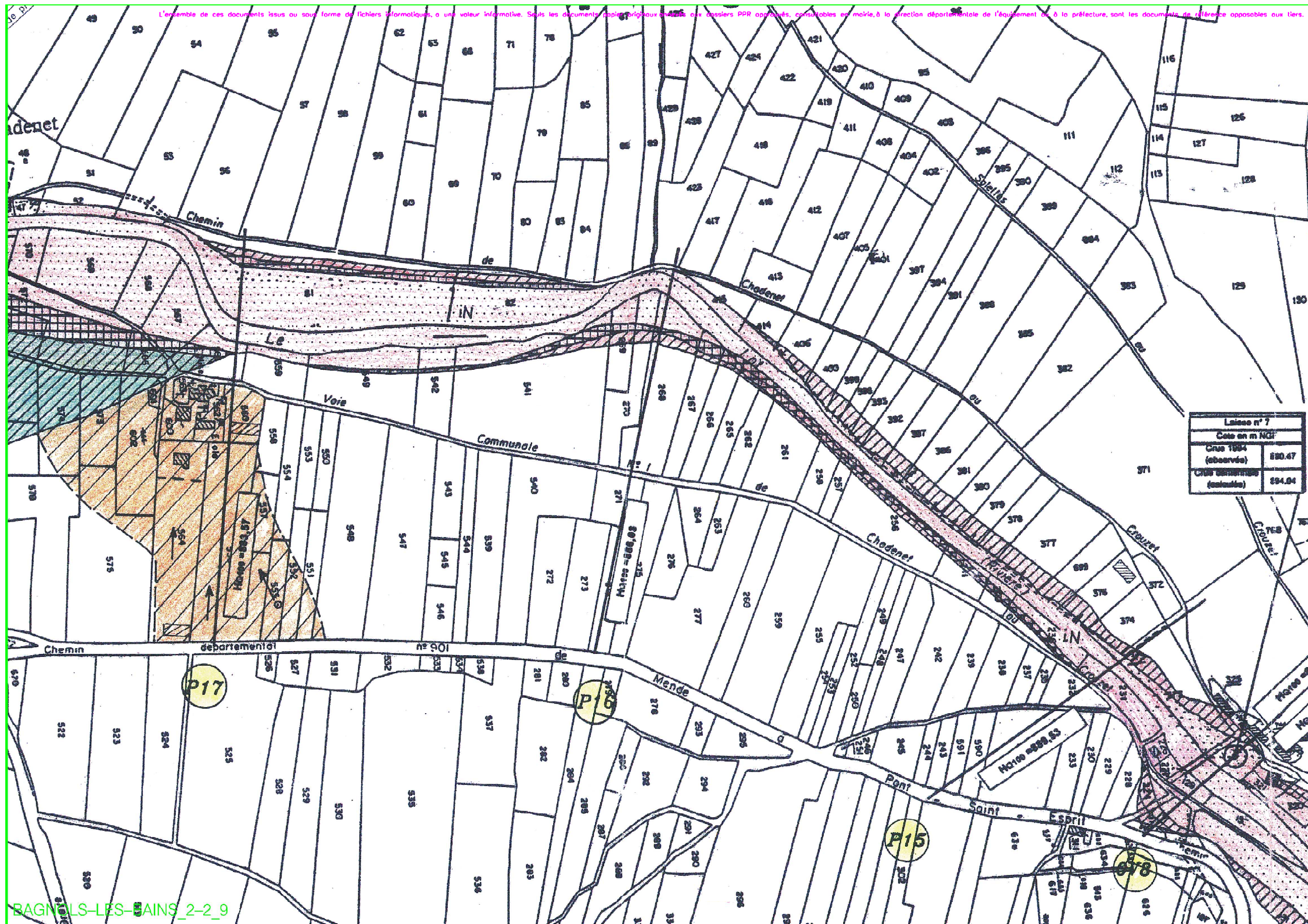
uents du Lot

cartographie des
1998

La Lozère
de l'Équipement







L'ensemble de ces documents issus ou non d'une base de fichiers informatiques, a une valeur informative. Seuls les documents papier originaux remis aux dossiers PPR (pour les communes de la zone 1) ou les documents papier originaux remis aux dossiers PPR (pour les communes de la zone 2) ont une valeur juridique. Les documents de référence opposables aux tiers sont les documents de référence opposables aux tiers.

